

Rénovation de l'habitat

La Maison de l'Habitat Melun Val de Seine soutient les propriétaires engageant des travaux d'amélioration de leur logement via différents dispositifs.

Les dispositifs d'aide

Mon Plan Rénov'



La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine soutient les propriétaires engageant des travaux d'amélioration de leur logement. Elle a donc mis en place, sur les 20 communes qui la composent, le dispositif d'aides financières Mon Plan Rénov'. Cette aide peut venir en complément d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Un service en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Un service de conseil à tous les propriétaires

Vous êtes **propriétaire** d'un logement que vous occupez ou que vous mettez en location sur une des communes de l'Agglo ? L'Agglomération Melun Val de Seine dispose d'un espace conseil France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de **rénovation énergétique**, qu'il s'agisse d'une **maison** ou d'une **copropriété**. **Trois conseillers France Rénov'** peuvent vous aider à définir quels sont les travaux les plus adaptés à votre foyer, comment les prioriser, comment décrypter un diagnostic du logement, lire et

comprendre des devis, savoir quelles aides sont possibles, comment monter un plan de financement et ce, jusqu'à la réalisation de vos travaux.

Grâce à ce service, **neutre et gratuit**, vous pouvez bénéficier de permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation, d'entretiens personnalisés (sur rendez-vous) pour concrétiser votre projet, d'informations sur les aides financières selon vos revenus et votre projet.

Des subventions ciblées

Mon Plan Rénov', c'est aussi la possibilité de bénéficier d'aides pour vous accompagner dans vos projets de rénovation thermique.

Ces aides s'adressent aux propriétaires de logements du parc privé (appartements ou maisons) construits depuis plus de 15 ans, aux propriétaires occupants, bailleurs mais également aux syndicats de copropriété.

Elles sont destinées aux travaux liés aux économies d'énergie (isolation, ventilation, menuiseries, chauffage, eau chaude, sanitaire) et sont versées sous condition de ressources.

Les conseillers France Rénov' à la rénovation thermique peuvent vous indiquer si votre projet est éligible.

Ne signez aucun devis et ne commencez aucun travaux tant que vous n'avez pas la validation écrite des montants de vos subventions.

Prendre rendez-vous

Des conseillers France Renov' vous reçoivent **sur rendez-vous** à Saint-Fargeau-Ponthierry et à Rubelles.

- A Saint-Fargeau-Ponthierry : le jeudi de 14h à 17h à la Maison France Service.
- A Rubelles : un jeudi sur deux, de 14h à 17h, à la salle Pawlik de la mairie de Rubelles.



Prenez rendez-vous avec un conseiller au **01 64 98 11 79** ou directement en ligne.

LIENS UTILES TÉLÉCHARGER

➤ [Ma Prime Rénov'](#)



Plaque Mon Plan Rénov'

PDF - 687,0 KB



Les aides de l'Anah

Les aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) sont destinées à soutenir les propriétaires et les copropriétés dans leurs projets de travaux. Depuis 2021, l'aide MaPrimeRénov' est accessible à tous et permet de réaliser des travaux de rénovation thermique comme l'isolation des combles ou le remplacement d'une chaudière.

Si un ménage souhaite s'engager sur une rénovation énergétique plus ambitieuse, il peut bénéficier du dispositif **Ma Prime Rénov' Parcours** accompagné de l'Anah avec un accompagnement aux travaux agréé par l'interlocuteur **Mon accompagnateur Rénov'** et des aides financières plus importantes.



Dans le cadre de la délégation **des aides à la pierre**, les décisions d'attribution de subventions de l'Anah sont prises par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

TÉLÉCHARGER



Le guide des aides de l'ANAH

PDF - 653,0 KB



Un dispositif pour les salariés du privé

Le Groupe Action Logement, partenaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, propose plusieurs dispositifs d'aide pour faciliter l'accès au logement des salariés du privé ou du secteur agricole.

En matière de rénovation dans votre logement ou de mise aux normes, Action Logement met à votre

<https://www.melunvaldeseine.fr/au-quotidien/renovation-de-lhabitat?>

disposition différents prêts travaux à des taux d'intérêt attractifs, sous conditions d'éligibilité.

LIEN UTILE

 Action Logement



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30